

ADHESION AU TENNIS CLUB DE SANVIGNES Saison 2026 - 2027

Ecole de tennis

Nouveau Licencié
ou Renouvellement

RENSEIGNEMENTS :

NOM : **PRENOM** :

SEXE :

DATE et LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TELEPHONE :

TELEPHONE PARENTS :

ADRESSE MAIL :

NUMERO DE LICENCE :

CLASSEMENT SAISON PRECEDENTE :

CLUB ANNEE PRECEDENTE :

TAILLE T-SHIRT :

ADHESION et COURS : Les cours auront lieu sur 29 semaines (mi-septembre à mi-juin),
hors périodes de vacances scolaires

	LICENCE FFT	ADHESION TCS	COURS	TOTAL
JEUNES	23 €	37 €	1H/semaine= 75 €	135 €
			1H30/semaine= 110 €	170 €
			3H/semaine= 210 €	270 €
MEMBRE TCS		40 €		40 €
<u>TOTAL</u>				

REGLEMENT :

	Chèques	Espèces	Chèques- vacances	Coupons- sport	Autre
MONTANT					

Règlement remis à :

PIECES FOURNIES :

Caution de 20 € pour la clé	
-----------------------------	--

Je soussigné [Nom et Prénom] _____
[si l'adhésion concerne un mineur] agissant en qualité de représentant légal de [Nom et Prénom du mineur] : _____

- reconnaît que l'adhésion au Club du **TC SANVIGNES** entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis (FFT),
- reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence,
- reconnaît avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel,
- atteste être en possession d'un certificat médical (datant de moins d'un an) de non contre-indication à la pratique du tennis, y compris en compétition,
- autorise le TC SANVIGNES, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison 2017, l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site internet du club).

L'adhésion au Club entraîne *de facto* l'adhésion du membre à la Fédération Française de Tennis [dont ses organes déconcentrés (Ligues et Comités Départementaux)].

Le Club et la FFT pourront être amenés à utiliser vos données personnelles (notamment l'adresse électronique) pour des finalités fédérales (notamment l'envoi de l'attestation de licence). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le Club et la FFT.

Par ailleurs, acceptez-vous de recevoir des propositions commerciales de la part de la FFT (billetteries pour Roland Garros et le BNP Paribas master, ...) et de ses partenaires :

☐ **oui** ☐ **non**

En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invité à vous adresser :

- - au Club (*auprès du Secrétaire du TCS*),
- - et à la FFT [service « organisation et systèmes d'information » : fft@fft.fr / 2, avenue Gordon Bennett – 75016 Paris].

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour toutes informations sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la CNIL (www.cnil.fr).

Date :
son représentant légal)

Signature du membre (ou pour un mineur de

Reglement école de tennis

Chers Parents,

Afin que l'école de tennis fonctionne dans les meilleures conditions possibles, nous vous demandons de **respecter quelques règles essentielles** . Tout ceci facilite le travail des entraîneurs et ainsi les progrès de vos enfants.

1. **Votre enfant doit arriver à l'heure de l'entraînement** et vous le récupérez à l'heure de fin (si vous avez du retard cela pénalise le temps de tennis des groupes suivants).
2. **Le portail sera fermé entre les heures de cours pour des raisons de sécurité.**
Nous vous demandons donc de poser et de récupérer votre enfant devant celui-ci.
3. **Nous vous demandons de prévenir à chaque fois que votre enfant est absent**, ceci pour la bonne organisation du cours (en effet certains exercices sont prévus en fonction du nombre d'enfants).
4. **L'école de tennis est prévue sur 29 semaines de cours** (Pas de cours pendant les vacances). En cas d'absence des entraîneurs (maladie, formation....) , les cours seront rattrapés ultérieurement . Tous les cours annulés seront reportés.
5. **Nous vous demandons de bien vouloir répondre à tous les mails** , afin que nous soyons sûrs que vous les ayez bien reçus , car certains peuvent aller dans les spams....,
Ceci afin de nous permettre d'anticiper nos achats et de réserver les alles nécessaires (galette, fête du tennis ...).
6. **Pour les nouveaux licenciés , nous prévoyons une période d'essai sur les 2 premières semaines de cours.** Passées celles-ci, le règlement est encaissé, afin que votre enfant soit licencié et ainsi assuré lorsqu'il pénètre sur les courts. Il n'y aura donc aucun remboursement une fois la licence faite.
7. **Pensez à donner une bouteille d'eau à votre enfant à chaque entraînement**, cela évite les allers incessants aux toilettes.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION

Date et Signature